L'AGGLO AGIT POUR LES CIRCULATIONS DOUCES

APPRENEZ À RÉPARER ET ENTRETENIR VOTRE VÉLO

Atelier marquage bicycode

RENDEZ-VOUS

LE SAMEDI 6 MAI

EN FACE DE LA MAIRIE
DE 10H À 13H30

Recyclerie Sportive

Atelier vélo solidaire SOLICYCLE Ile-de-France

LA COLLECTIVE Le réemploi : l'alternative !

Épinay sur Orge

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération

Atelier de co-réparation

vélo, trottinette, roller, skate...

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération
l'agglo

Descriptif de l'animation

Apprendre à réparer soi-même son vélo, savoir effectuer des gestes simples participant à l'entretien régulier de son moyen de transport, voici ce que proposent nos ateliers de co-réparation. Débutants en mécanique, initiés en quête de nouvelles compétences, cette animation est faite pour tous les profils ayant l'envie de s'engager dans une démarche responsable. Ces ateliers sont ouverts aux vélos, mais aussi aux trottinettes, rollers, skates et tous moyens de mobilité douce. Apprenez, auprès de techniciens qualifiés et grâce à un stock de pièces détachées de réemploi, à effectuer vos réparations !

Matériel nécessaire

Vélo à réparer (ou moyen de mobilité douce). Matériel et outils de réparation

Temps d'atelier

Dépend de la réparation

Public

Écosportifs bricoleurs de 6 à 77 ans

Thématiques abordées

Réemploi, réduction des déchets, réparation, mobilité active

Atelier de marquage Bicycode®

PARIS SACLAY
Communauté d'agglomération
l'agglo

Descriptif de l'atelier

Le marquage Bicycode® est un numéro unique gravé sur le cadre des vélos. Chaque vélo est ainsi référencé dans le fichier national consultable en ligne et sur un site internet dédié. Depuis sa mise en place, en 2004, plus de 150 000 vélos ont été marqués. Sur les 500 000 vélos volés chaque année en France, 150 000 sont retrouvés. Seuls 2,5% sont restitués à leur propriétaire en raison d'un manque d'identification auquel le marquage Bicycode® palie.
Au court de l'atelier, un passeport vélo vous est délivré. Il vous permet d'enregistrer votre vélo sur le site internet et de justifier de la propriété de votre vélo en cas de litige ou de vol. Les moyens de mobilité douce, comme les trottinettes électriques, par exemple, peuvent tout à fait être marqués.

Matériel nécessaire

Vélo ou moyen de mobilité douce à marquer

Temps d'atelier

5 minutes par vélo ou moyen de mobilité douce

Public

Tout âge d'écosportifs

Thématiques abordées

Réduction des déchets, prévention au vol, mobilité active